###### Formulaire de demande d’ouverture de section internationale (SI) - Rentrée 2024

###### Collèges situés en France ou dans l’Enseignement Français à l’Étranger (EFE)

*Merci de compléter un formulaire par école ou établissement concerné. Le formulaire doit être impérativement complété sous format électronique (*[*http://eduscol.education.fr/sections-internationales*](http://eduscol.education.fr/sections-internationales)*, rubrique « Ouverture des sections et recrutement des enseignants »). Ne pas modifier le format du formulaire.*

Sauf mention contraire précisée en début de question, les questions concernent les établissements de niveau collège en France ou dans le réseau d’enseignement français à l’étranger.

Synthèse de la demande

**Langue demandée :**

*Merci de préciser « britannique », « américaine », « australienne » pour les sections anglophones ; « portugaise » ou « brésilienne » pour les sections lusophones.*

**Académie (France) :**

**Pays (EFE) :****Langue du pays hôte (EFE) :**

**Commune / Ville :**

**Nom officiel de l’établissement :**

**L’établissement a-t- il présenté une précédente demande d’ouverture ?**[ ]  Oui Préciser l’année : [ ]  Non

**Personne en charge du dossier** *(NB : La personne en charge du dossier, l’école ou l’établissement demandeurs pourront être sollicités pour des informations complémentaires par les services de l’administration centrale chargés de l’instruction du dossier).*

NOM et Prénom :

Fonction :

Téléphone (si possible ligne directe ou portable) :

Adresse électronique :

Identification administrative du collège (France)

**Code UAI (RNE)** :

**Secteur** : Public [ ]  Privé sous contrat [ ]

**Adresse postale** :

**Adresse électronique** :

**Site internet** :

**N° de téléphone** :

**NOM et prénom du chef d’établissement** :

**L’établissement relève-t-il de l’éducation prioritaire** ? [ ]  REP [ ]   REP+ [ ]  Non

Identification administrative du collège (EFE)

Code UAI (RNE) :

AEFE : EGD [ ]  Conventionné [ ]  Partenaire [ ]

Mission laïque française (Mlf) : [ ]  EPR [ ]  Partenaire

Autre porteur de projet :

Niveaux homologués :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Site internet :

N° de téléphone :

NOM et prénom du directeur d’école / du chef d’établissement :

Étapes à renseigner

[1 Environnement de la section internationale](#_Toc516071526)

[2 Vivier des élèves](#_Toc516071527)

[3 Recrutement des élèves et conditions d’accueil](#_Toc516071528)

[4 Enseignants en charge de la section internationale](#_Toc516071529)

[5 Organisation pédagogique de la section internationale](#_Toc516071530)

[6 Organisation et fonctionnement de la section internationale](#_Toc516071531)

[7 Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale](#_Toc516071532)

# Environnement de la section internationale

## Présentation de l’établissement *(localisation, nombre d’élèves, d’enseignants, etc.)*

      (maximum 2 000 caractères)

## Résumé du projet d’ouverture de la section internationale *(objectifs visés, atouts identifiés)*

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte international de l’établissement. Description des activités et partenariat(s) établis autour du projet de SI (établissements locaux, acteurs publics ou privés locaux…) avec le pays partenaire de la langue de la section et éléments témoignant de la présence à proximité de l’école ou de l’établissement, d’élèves potentiellement intéressés par la section. *P*résence d’entreprises étrangères, présence d’une communauté étrangère, projet international d’une collectivité territoriale. Joindre un courrier ou toute pièce justificative ainsi que des éléments chiffrés (analyse des effectifs de l’établissement, étude de vivier auprès des écoles ou établissements environnants, résultats des enquêtes menées auprès des familles ou des entreprises locales ; statistiques INSEE ; etc.).

(maximum 2 000 caractères)

## Contexte local : complémentarité avec les autres établissements ; inscription de la SI dans le cadre d’un cursus cohérent depuis l’école élémentaire jusqu’à la terminale ; accompagnement du projet…

(maximum 2 000 caractères)

## France uniquement : contexte social - Inscription du projet dans une stratégie académique de renforcement de la mixité sociale dans les établissements scolaires.

      (maximum 2 000 caractères)

# Vivier des élèves

## Effectifs existants

Le cas échéant, effectifs existants de SI en 2023-2024, aux niveaux précédents et suivants dans le type de SI demandé (y compris dans les établissements environnants) :

| Niveaux | Effectifs existants dans la / les SI |
| --- | --- |
| CP |       |
| CE1 |       |
| CE2 |       |
| CM1 |       |
| CM2 |       |
| Seconde |       |
| Première |       |
|  Terminale |       |
| **Total** |  |

### Effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire (2024-2025) au(x) niveau(x) correspondant(s) à la demande d’ouverture de la SI *(uniquement dans l’établissement candidat)* :

| Niveaux | Effectifs prévisionnels dans la SI |
| --- | --- |
| 6ème |       |
| 5ème |       |
| 4ème |       |
| 3ème |       |
| **Total** |  |

## Quels sont les éléments qui laissent prévoir le maintien ou une augmentation de ces effectifs ? Indiquer sur quels éléments objectifs se fonde cette estimation.

      (maximum 2000 caractères)

## Description et calendrier des actions de communication menées ou prévues auprès des familles et mesures envisagées pour assurer la valorisation et le rayonnement de la section internationale auprès du public (entreprises, collectivités, autorités académiques, postes diplomatiques, consulats, partenaires internationaux etc.)? (place prévue pour la SI dans le site internet et autres supports de communication de l’établissement)

      (maximum 2000 caractères)

# Recrutement des élèves et conditions d’accueil

## Quelles sont les procédures de recrutement des élèves de la section internationale ? *(tests, entretien, sélection sur dossier, motivation, niveau de recrutement…)*

      (maximum 2 000 caractères)

## Existe-t-il déjà une section internationale de même type dans les écoles qui alimenteront le collège ?

[ ] OUI [ ] NON

## France uniquement : Quelle est la zone de recrutement de la section internationale ?

[ ]  Secteur scolaire [ ]  Ville [ ]  Département [ ]  Académie

Dans le cas d’un recrutement hors secteur, comment est envisagée l’intégration des effectifs de la section internationale par rapport aux élèves du secteur ? Préciser l’ordre de priorité prévu pour l’affectation des élèves de l’établissement.

      (maximum 2 000 caractères)

## France uniquement : Est-il prévu de limiter le nombre d’élèves hors-secteur de la SI par rapport aux élèves du secteur ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui de quelle façon ?

      (maximum 1 500 caractères)

## L’établissement dispose-t-il d’un internat ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

## Quelles sont les possibilités offertes aux élèves allophones d’intégrer au mieux le système éducatif français en début ou en cours d’année : mise en place d’un enseignement de français langue étrangère (FLE) ou langue de scolarisation (FLSco) ou unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Si la section internationale s’inscrit dans le cadre d’un parcours plus large (ouverture au collège après une SI de premier degré), comment est organisée la montée pédagogique entre deux niveaux de SI ?

[ ]  Les élèves de la SI entrent de droit dans la SI de niveau supérieur

[ ]  Les élèves, y compris ceux de la SI, passent les tests d’entrée

Dans ce dernier cas, quelles sont les modalités prévues pour assurer une continuité dans le parcours des élèves qui ne réussiraient pas le test d’entrée ?

      (maximum 2 000 caractères)

# Enseignants en charge de la section internationale

## L’établissement dispose déjà des enseignants compétents pour assurer les enseignements spécifiques de la SI :

[ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Partiellement

Pour les enseignants déjà en place, indiquer la discipline.

Pour les enseignants qui ne sont pas encore en place, préciser :

- s’ils ne sont pas encore identifiés, expliquer pourquoi et les mesures mises en place pour les identifier (professeurs associés, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

- s’ils sont pressentis, expliquer comment ils seront nommés sur le poste (professeurs associés, mouvement intra-académique, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

## Formation annuelle des enseignants en charge des enseignements spécifiques. L’établissement s’est-il renseigné sur l’existence et les modalités de cette formation ? Certaines SI organisent, par langue et au niveau national, une réunion annuelle d’information et de formation des enseignants (essentiellement de lycée).

[ ]  Oui Préciser le cadre de la formation :       [ ]  Non

Un budget est-il prévu pour couvrir les frais de déplacement des enseignants concernés par ces formations ?

[ ]  Oui. Préciser la source de ce budget *(établissement, académie…)* :       [ ]  Non

## Dans le cas où il est envisagé d’accueillir un ou plusieurs enseignants mis à disposition par un gouvernement étranger, quelles mesures sont prévues pour son/leur accueil ? (personne contact, logement, cours de français langue étrangère, familiarisation avec le système éducatif français, formalités administratives etc.)

      (maximum 2 000 caractères)

## Intégration des enseignants de section internationale. (Intégration des professeurs de section internationale dans le projet pédagogique de l’établissement, lien avec les autres professeurs…).

      (maximum 2 000 caractères)

## Un accompagnement des corps d’inspection et/ou formateurs pour assurer la formation des enseignants de la section est-il prévu? Observations concernant les enseignants.

      (maximum 2 000 caractères)

## Statuts et qualification des personnels enseignants en charge des enseignements spécifiques : pour chaque enseignant, préciser son nom et prénom, sa nationalité, son statut, le niveau de classe concerné, la discipline enseignée et en quoi il est spécifiquement compétent pour enseigner en section internationale.

## Joindre obligatoirement les CV en langue française **en prenant appui** **sur le modèle de CV en annexe**. Chaque CV devra mettre en avant les compétences spécifiques de l’enseignant pour le poste. Joignez, le cas échéant, la fiche de poste, le contrat de travail de l’enseignant et/ou une lettre d’engagement.

# Organisation pédagogique de la section internationale

## Comment est envisagé l’emploi du temps des élèves de la section internationale ?

[ ]  Ils seront regroupés dans une classe pour l’ensemble des cours.

[ ]  Ils seront regroupés uniquement pour les enseignements spécifiques.

## Organisation des enseignements spécifiques

### Cadre réglementaire :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Collège |
| Langue et littérature (toutes SI) | 4h s’ajoutant aux horaires normaux d’enseignement |
| Histoire-Géographie (hors SI chinoises et coréennes) | L’enseignement d’histoire géographie est dispensé pour moitié en langue de la section et pour moitié en français  |
| Mathématiques (SI chinoises et coréennes) | 1h30 en moyenne s’ajoutant à l’enseignement de mathématiques de droit commun |

### Horaires globaux :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de et en langue de la section (inclure les horaires de DNL, de langue et littérature et, le cas échéant, de LV1 s’il s’agit de la même langue que la langue de la section) et en donner le détail. *Distinguer au besoin par classe*

### Langue et littérature :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de langue et littérature ? *Distinguer au besoin par classe.*

Quel est le statut des langues vivantes 1 et 2 par rapport à la langue de la section ?

[ ]  Les élèves de la SI étudient une LV1 et une LV2 différentes de la langue de la section

[ ]  L’enseignement de langue et littérature intègre les horaires de LV1 pour les élèves de SI

[ ]  La langue de la section est la même que la LV1 mais il s’agit de deux enseignements différents

Dans ce dernier cas :

* préciser le nombre d’heures hebdomadaires consacrées à la LV1 outre les enseignements de langue et littérature :
* préciser si l’enseignant est le même en langue et littérature et en LV1 :

### Discipline non linguistique (DNL) :

Dans le cadre de l’enseignement de discipline non linguistique (DNL), préciser le volume horaire hebdomadaire dispensé en langue de section (DNL) et le volume hebdomadaire de la discipline dispensé en langue française? *Distinguer au besoin par classe.*

### Est-il prévu d’enseigner une autre discipline non linguistique (DNL) ?

###  [ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, indiquer quelles en seront les modalités (langue, discipline et volume horaire).

      (maximum 1 500 caractères)

**Préciser la date prévue de la première session au diplôme national du brevet (DNB) « option internationale »:**

DNB option internationale :

[ ]  Session 2028

[ ]  Autre session. Préciser laquelle et pourquoi :

# Organisation et fonctionnement de la section internationale

## Le conseil d’administration de l’établissement a-t-il validé cette demande de section internationale ?

[ ]  Oui : à quelle date ?       [ ]  Non : à quelle date le vote est-il prévu ?

## La mise en place d’un conseil de section internationale et de parcours international est-elle prévue dans l’établissement ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser la composition et le fonctionnement de ce conseil*:*

      (maximum 2 000 caractères)

## France uniquement : existe-t-il un conseil académique des sections internationales et des parcours internationaux ?

[ ]  Oui [ ]  Non

## Une participation financière pour les enseignements spécifiques est-elle demandée aux familles ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser :

- le montant annuel approximatif de cette participation et sa destination :

- les garanties offertes aux familles qui disposent de moyens financiers réduits afin que leurs enfants puissent être accueillis dans la section dès lors qu’ils auront rempli les conditions requises pour y prétendre :

## Existe-t-il une association liée au fonctionnement de la section (notamment pour le recrutement et la rémunération d’enseignants) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser le nom de l’association, sa composition, ses effectifs etc.

Préciser les relations de l’école ou établissement avec l’association et les moyens que celle-ci mettra à la disposition de la section. Préciser également s’il existe une convention régulant les relations des services de l’Éducation nationale avec cette association.

      (maximum 2 000 caractères)

# Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale

Date :

Cachet et signature du chef d’établissement :